

# Lettres Jean Vigné

Retranscriptions de Robert Elissondo

*Les passages entre crochets sont effacés ou difficiles à comprendre. Le lecteur voudra bien être indulgent pour les erreurs dans les textes en espagnol et en basque.*

## **Tardets le 30 mars 1885. Monsieur Colson agent de la compagnie Messageries maritimes Bordeaux**

Monsieur

Je prends la liberté de venir vous prier de vouloir bien prendre la peine de me donner quelques renseignements. Je suis le frère Vigné et associé de Sardoy de Buenos Aires que vous connaissez de nom je n'en doute pas. Je viens de rentrer des Amériques pour m'occuper tout spécialement à envoyer des passagers à monsieur Sardoy et A. Vigné mon frère.

Mais n'ayant nulle connaissance de la manière de procéder pour devenir agent d'émigration de la compagnie Messageries Maritimes, J'ose faire appel à toute votre bienveillance pour me donner les instructions nécessaires afin d'obtenir une autorisation à cet effet.

Vous voudrez encore je vous prie me dire les conditions qui me seront faites sur le prix des passagers en payant toujours au comptant. Je compte sur tout votre empressement pour me faire une réponse détaillée sans retard car j'aurais déjà plusieurs passagers pour le 5 mai.

Veillez agréer monsieur Colson avec mes sincères remerciements l'hommage de ma vive reconnaissance. Jean Vigné.

## **Tardets 2 de abril de 1885. Señores Sardoy y Vigné Buenos Aires**

He llegado a esta el 26 del pasado en perfecta salud, y he encontrado a mi familia gozando de igual beneficio. Enseguida me he ocupado del giro que U<sup>des</sup> dirigieron a Geronimo Maytie con fecha 17 de diciembre.

Ese giro fue aceptado sin dificultad y en su debido tiempo por la casa Marcuart Krauss et Cie de París su importe de 3000 francos, cuya suma estará consignada desde el día de su vencimiento (à la caisse des dépôts) abonandosele el interés de 3 % según informes. Los 13000 francos están en estas condiciones hasta posesión de las copias de correspondencia de Jérôme Maytie, como también las que U<sup>des</sup> han enviado a él desde el principio hasta el fin, y después de haber confrontado esto con los libros de Maytie. Es cuando se determinará alguna cosa a este respecto

Los Sres Ch Grison y P. Vigné les han dado instrucciones por último correo así es de suponer que no tardaremos en recibir la contestación.

La compañía Messageries Maritimes desde la fuga de Maytie tiene mucha dificultad para dar pasajes a los comisionistas por la razón de que Don Guillermo Apheça y Ch Grison de esta localidad hoy socios y pendientes de Don Juan Apheça de Buenos Aires han hecho un desembolso de veinte mil francos a la compañía por tal que estos [...] [chicos?] dejen de echar a perder esta clase de negocios. Pues ella les ha despachado ya así que no puedan trabajar de otra manera sino que por vías indirectas. Yo he solicitado al señor Colson agente principal de la compañía para condiciones y precios de pasajes al mismo tiempo [promociones?] del modo que tengo que [...] para conseguir la autorización de la ley para ocuparse de la inmigración.

[...] no tengo contestación de dicho señor y en caso que me consiga ese permiso aprovecharé de la oferta de Sr Grison que me ha propuesto los precios de pasajes conformándose él con una pequeña utilidad.

Ignoro aún los precios y no aceptó tampoco la propuesta hasta que el señor Colson conteste a mi solicitud entonces si no tengo una respuesta satisfactoria no tendré más remedio que trabajar por debajo mano. Grison me ha mostrado la copia de una carta que les ha dirigido ofreciendo corresponden[te?] de Udes, ignorando que yo iba a venir. Pero en vista de mi avenida conviene el que no haremos competencia al contrario buscaremos de ser buenos compañeros, cortando camino a varios aficionados que hay en el país con la creencia que todo es rosa.

He avisado a las personas llamadas en la nota de los pasajeros vendrán el lunes próximo y creo que resolverán marchar el 5 de mayo los nombraré en un próximo.

En cuanto a las letras de cambio. Como verán en la carta adjunta de mi padre, pueden rotularlas por mi nombre, pues él no piensa seguir mucho en el comercio, así yo quedaré con la casa a mi cargo de aquí poco tiempo.

También espero tomen en consideración del adelanto que Tengo que hacer por su cuenta de U<sup>des</sup> cómo ser pasajes y remesas de dinero que en la nota extraviada existía, cuya cantidad quedó en su poder, sin tener fondos disponibles de U<sup>des</sup> en mi poder, por falta de los 3000 francos consignados tendré que suplirme con dinero [...]

Espero también recibir pronto las copias de la correspondencia perdida [lo mismo desearme ?] me digan que si hay abonadas las letras de [...] no aceptada por Maytie, que a cada momento se me presentan. Varios individuos han hecho protestar sus letras en Mauléon por consejos de los señores d'Etcheberry y Béguerie Hnos. Creo que sin necesidad.

Con tal motivo me es grato saludarlos y suscribirme como amigo y [...]

### **15 décembre 1886. Monsieur A Ch Colson Bordeaux**

Je vous confirme ma lettre du 13 courant. Je dois faire partir par Cotopaxi du 18 courant une famille espagnole, mais n'ayant pas encore reçu un billet de garantie que l'individu devait me donner signé par un nommé Isidoro Ustès d'Uztarroz, Espagne, je ne pourrai m'engager à faute de ce titre à les faire embarquer. Je reçois à l'instant une lettre du partant nommé Miguel Ursainqui de Lamperez qui m'annonce son départ à Bordeaux. Il descendra chez Garrete, 20 rue des Capérans. Veuillez me faire sitôt qu'il se présentera chez vous une dépêche. Je vous répondrai de suite en vous disant s'il faut les faire embarquer, cela dépendra de la réception du titre que j'attends. Si vous me faites la dépêche vendredi adressez-la-moi Hôtel Lagarde St-Palais jusqu'à midi (devant y aller pour le jugement de Jérôme Maytie) et de midi à 6h du soir hôtel Habiague Mauléon et autrement à Tardets. Ci-bas les noms

|                               |          |        |             |         |              |
|-------------------------------|----------|--------|-------------|---------|--------------|
| Ursainqui-Lamperez Miguel     |          | 35 ans | Salvatierra | Espagne | Buenos Aires |
| Ursainqui-Lamperez Ventura    | Sa femme | 25     | "           | "       | "            |
| Ursainqui-Lamperez Carolina   | Sa fille | 11     | "           | "       | "            |
| Ursainqui-Lamperez Mariano    | Son fils | 7      | "           | "       | "            |
| Ursainqui-Lamperez Assomption | Sa fille | 5      | "           | "       | "            |
| Ursainqui-Lamperez André      | Son fils | 2      | "           | "       | "            |

En tout 3 places. D'après la lettre il y a un enfant de 10 ou à 11 ans qui partira avec eux. Il vous en donnera pour demi-place 110 francs en plus veuillez lui réclamer 5 francs qu'il me doit en argent prêté.

Je vous adresse sous ce pli un billet de banque la somme de 600 francs pour les 3 places que Je dois avancer. C'est donc entendu que la demi place de même que le cinq francs vous sera payée par lui-même soit en tout 115 frs. Inclue une carte de mes correspondants de Buenos Aires à lui donner en cas qu'il s'embarque. Je vous dirai contrairement par quelle compagnie il faudra les faire partir. Peut-être il ne se présentera pas, car je lui ai écrit le 11 courant à Salvatierra lui disant que je n'ai pas reçu le dit titre. Je ne sais pas s'il l'aura reçu à temps. Comptant que vous prendrez bien note de toutes ces observations, veuillez agréer Monsieur, mes salutations empressées.

Jean Vigné

### **Bordeaux le 5 janvier 1887 Monsieur Charles liguex en partance par l'Orénoque à Buenos Aires**

La jeune fille de 14 ans Mademoiselle Goity Marguerite dont nous avons eu un entretien à L'hôtel Uhart Lors de votre passage à Tardets, part par ce paquebot en 3e classe.

Sa tante Madame Marthe Borthiry épouse Aloï qui tient une librairie Calle Cuyo n° 179 , est la personne qui doit la recevoir. Je vous serai bien obligé de lui prêter votre concours et de vouloir bien veiller à ses besoins pendant la traversée . Quoiqu' elle porte sur elle une certaine somme d'argent, faites le nécessaire pour elle et si il y a quelque chose à débourser veuillez passer le compte à mon frère Alexis Vigné qui vous en tiendra compte. Encore une recommandation, si la tante où mon frère ne venait pas à bord de l'Orénoque le jour de votre arrivée, je vous prie de la faire débarquer avec vous-même et la faire accompagner chez mon frère ou chez sa tante. Je viens vous faire en même temps l'offre de service pour les affaires d'émigrations de toutes les destinations. Également si quelquefois vous voulez faire parvenir quelque chose, vous pourriez vous entendre avec mon frère. Inclus ma carte.

Comptant sur votre bonté, je vous désire une bonne traversée et que vos affaires marchent au gré de vos désirs. Agréer Monsieur Liguex mes salutations empressées.

Jean Vigné agent d'émigration à Tardets

### **p. 364 Tardets le 17 juillet 1888. Ma chère sœur Catherine**

J'ai écrit le 3 de ce mois à José ton mari pour lui annoncer le voyage que J'ai fait. A mon arrivée j'ai trouvé mes affaires en bon état.

«Chronique Locale» la pauvre Madeleine Laborde a mis au monde un enfant de sexe masculin, il y a environ 15 jours. l'auteur de ce fait et Joseph Quihillalt qui, après avoir déclaré vouloir le reconnaître a retiré son premier mot et l'a nié. On dit qu'il se marie avec une fille de Montory.

«Mariages» Marie Urrutigaray s'est mariée le 5 de ce Mois avec Bernard [Arrecous?] récemment arrivé de la Havane. Gracieuse Dupeyron se marie le mois prochain avec l'instituteur de Trois-villes. Dupeyron, gendarme aussi avec Marie Mendiondo de Trois-villes qui venait servir chez Uhart les jours de marché. Marianne Arangaray est morte quelques jours après mon arrivée chez nous. Le corps à été porté aussitôt après à Barcus. Voilà chère sœur les nouvelles les plus intéressantes de Tardets.

Lettres Jean Vigné

Je pense que tu n'oublieras pas ce que tu m'avais promis. Je t'en serais très reconnaissant. Je serai très heureux que tu m'écrives de temps en temps. Sois persuadée que je répondrai ponctuellement.

Dans cet espoir et le plaisir de te lire reçois chère Catherine l'assurance de mon amitié que te porte ton dévoué frère.

Jean Vigné

PS mes amitiés à Joseph et son cousin je te prie.

Madame Victoire Duhalt nous charge de te présenter ses amitiés. Elle serait très contente si tu lui envoyais ta photographie.

**p. 282 19 novembre 1888. Madame Marie Lamardonne rue de la Grotte (boulevard)  
Lourdes**

Je trouve chez moi votre lettre du 15 courant en rentrant de voyage. Si j'avais cru entendre un pareil raisonnement, je ne me serais pas occupé de vos enfants. Il y a trois classes dans ces vapeurs : la première coûte 1000 fr la seconde 700 fret la troisième 250 fr. J'ai cinq sœurs et deux frères à Buenos Aires et tous ont fait la traversée en troisième classe. Or nous avons été nourris dans un bon régime jusqu'à cette époque aussi. J'ai pour habitude et principe de traiter loyalement les gens qui s'adressent à moi en prenant les meilleurs soins possibles pour qu'ils passent une bonne traversée, et je n'ai certes pas de remords de conscience. Seulement je ne puis pas vous cacher que votre lettre m'a coupé les nerfs. Mais ça me servira de leçon. Ci-bas l'adresse de mon frère. Recevez Madame, mes sincères salutations.

Jean Vigné

Monsieur Alexis Vigné

Rue Buen orden 177

Esquina Moreno

Buenos Ayres

**p. 80 20 septembre 1889. Madame Marie Daguerre Maison Eyherabidie à Macaye**

Je viens de recevoir de mes correspondants de Buenos Ayres, l'ordre de vous faire les avances du passage de Bordeaux à Buenos Ayres par la C<sup>ie</sup> des Messageries maritimes de la part de votre oncle Pierre Daguerre demeurant à la campagne de Buenos Aires.

Veillez me dire quelles sont vos dispositions à ce sujet et me faire connaître en même temps l'âge que vous avez, et l'époque à laquelle vous voulez partir.

Dans l'espoir De vous lire sous peu, recevez Madame, mes sincères salutations.

Jean Vigné

PS réponse de suite svp

p.104

**25 septembre 1889 Mademoiselle Marie Daguerre Maison Eyherabidie, Macaye**

Je suis en possession de votre lettre du 23 courant. Je regrette vivement que votre fils soit parti avant la réception de la lettre, car j'avais l'ordre comme je vous l'ai communiqué de lui avancer le passage, mais cela s'il partait pour mon compte.

Il m'est donc impossible de vous avancer quoique ce soit, parce que le Sieur Pierre Daguerre n'aura rien [déclaré?] chez mes correspondants à ce sujet, il était convenu simplement entre eux que le passage leur serait payé à l'arrivée du jeune homme.

Recevez Mademoiselle avec mes vifs regrets l'assurance de mon dévouement.

Jean Vigné

PS j'ose croire que, si vous écrivez à M<sup>r</sup> votre frère, il vous enverra le montant du passage. Je profite de cette occasion pour vous faire savoir que je pars moi-même à Buenos Aires le 5 novembre prochain.

**p. 178 7 octobre 1889. Monsieur le directeur du journal La Petite Gironde Bordeaux**

Veuillez avoir l'obligeance de faire insérer dans l'un des plus prochain numéro de votre journal, l'avis ci-bas et me faire savoir le coût de cette insertion.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma parfaite considération

Jean Vigné

« Monsieur Jean Vigné sous-agent d'émigration à Tardets, à l'honneur d'informer le public, qu'en raison de son départ prochain pour Buenos Aires, il cède sa clientèle d'émigration à Monsieur Charles Grison négociant à Tardets. C'est donc à ce dernier, seul correspondant attiré de la maison Alexis Vigné de Buenos Aires, que devront s'adresser tous ceux qui auront besoin de renseignements soit pour le départ des migrants, soit pour les paiements des mandats émis par cette maison. »

**p.245 Buenos Aires le 20 février 1890. Monsieur Aurel Pees Tardets**

Je suis arrivé à Buenos Aires le 16 décembre 89, après avoir fait dix neuf jours de quarantaine au lazaret Martin Garcia où j'ai eu l'occasion de connaître la misère. Nous étions environ 700 passagers dont 300 de 1ere classe et pas de vivres ; jugez de la tête que je faisais avec mon excellent appétit et puis 19 jours de séjour après avoir fait une si bonne traversée : oh non ! ce n'est pas admissible. J'avais mille francs dans ma poche, mais mon argent ne servait à rien évidemment puisqu'il n'y avait que quelques conserves infectes à vendre. La troisième classe a été très bien traitée et gratuitement. Maintenant tout est oublié et s'il y a quelque chose de très agréable dans ce pays ci, c'est qu'on oublie assez vite les peines. De ma neuvième traversée, je puis dire que c'est la seule que j'ai souffert. Aussi je vous garantis que je me suis maintes fois rappelé de la nourriture tardetsienne.

Pendant la durée de la quarantaine mon frère Alexis a perdu sa fille aînée qu'il adorait et à mon arrivée je l'ai trouvé très faible. Mais cette tristesse commence à disparaître.

Mon frère a ajourné son voyage en France. Ce n'est que le 5 avril prochain qu'il partira d'ici avec sa famille.

J'ai vu 2 fois votre beau-frère et lui ai remis le paquet que Madame Campistrous m'avait

chargé de lui faire parvenir. Il se porte très bien et est satisfait de son emploi. Il travaille au bureau de la ville de Londres avec les frères Soulé de Saint-Palais qui y sont très bien notés et je ne doute pas qu'avec leur appui, il se fera une position.

D'après les lettres que j'ai reçu de nouveaux amis, il paraît que vous avez été malade de l'influenza. Je dois vous faire savoir que mon frère Alexis et moi nous avons été atteint aussi, mais maintenant nous en sommes tous tout à fait rétablis. C'est une maladie qui n'est pas dangereuse en se soignant [...] car il fait en ce moment une chaleur étouffante.

Léon Urrutygaray est arrivé en bon port quoiqu'ayant eu pas mal de revers pendant la traversée et nous a donné les nouvelles du pays.

Et comment vont les gens de ce cher canton de Tardets? S'occupe-on toujours de ce pauvre Vigné? *Batere es*. Je n'y confonds pas mes amis et les gens que j'aime, mais à certains types que vous connaissez aussi, je leur donnerais volontiers le bouillon de [onze heures?]. La seule chose qui me console, c'est qu'ils cesseront eux mêmes, et je ne crains pas qu'ils [...] faire payer les appointements de leur [travail?].

Je suis enfin dans ce pays que J'aime et je dis toujours : » Vive la France pour manger des rentes » et « vive Buenos Aires pour travailler et passer une belle existence. »

Je vous prie de m'écrire lorsque vous aurez un petit moment à votre disposition. Racontez-moi ce que vous croyez devoir m'intéresser, cela me fera bien plaisir. Comment va la petite Louise? veillez je vous prie, l'embrasser pour moi. Dans l'espoir de vous lire sans retard, recevez mon cher monsieur Pees en compagnie de votre dame l'assurance des meilleurs sentiments de votre ami dévoué.

Jean Vigné

#### **p. 84 B. Aires le 5 octobre 1890. Monsieur Charles Grison Tardets**

Je vous confirme ma lettre du 4 octobre dernier et vous accuse réception des vôtres du 13 septembre et 3 octobre. Je vous remercie infiniment des petits objets que vous m'avez envoyés par Madame Ochoa. En effet je les avais demandé à Alexis, mais puisque vous avez eu la bonté de me les offrir c'est avec plaisir que je les accepte.

Merci des nouvelles que vous me donnez, et je vous prie de féliciter pour toi l'ami Jauréguy. Quant au mariage de Monsieur Charles Detcheverry, est-ce donc possible que cette virginité lui était destinée? Dans tous les cas ça vaut la peine et je suis presque sûr que dorénavant non plus, il ne se mouchera pas à la manche.

Le recouvrement effectué pour mon compte à Jancène Etcheverry de Sauguis pour solde du passage [?], m'a causé une bonne impression, je dis bonne impression parce que cette créance me paraissait a demi véreuse et vous avez bien fait de lui faire payer les intérêts reçu car avec ce pauvre bougre je commençais à en avoir assez.

Quant à la passagère Bourgès ne soyez pas étonné que Sardoy nous l'ait enlevé, car il a pour habitude d'offrir plus de fromage que de pain et le client ne cherche que l'économie, mais tenez vous fort dans ce régime que je vous ai tracé, et vous serez croyez le bien, le préféré car les passagers sauront dire comment ils sont traités par nous à leur arrivée et toute la peine que nous nous donnons pour leur faire obtenir tout ce qui leur est avantageux et c'est avec plaisir que je dois vous dire que par ce même courrier nos passagers auront écrit favorablement.

La seule démarche que je vous engagerais de faire, c'est de savoir quel est à peu près le

langage qu'il tient contre nous, parce qu'enfin je ne doute pas que c'est ainsi qu'il doit nous chiper ces clients qui nous seraient absolument destinés.

Je crois qu'il ne nous sera pas difficile de prendre ces renseignements car ce n'est pas les tracassiers qui y manqueront et il est toujours bon de connaître la chronique locale, aussi je crois pouvoir vous certifier que du cas contraire la fille Bourgès aurait été des nôtres car je suis dans d'excellents termes avec cette brave famille.

Dans l'espoir de vos bonnes nouvelles, recevez Mr Grison en compagnie de votre chère famille sans oublier [...] l'assurance de de ma sincère amitié.

Jean Vigné

**p. 180 30 avril 1899. Monsieur Martin Peigna, maison Erratzucoborde, Ainhoa**

En réponse à votre lettre du 26 courant, je viens vous dire, qu'en effet vous devrez prendre le train à Cambo à 7h40 du matin, le jeudi 4 mai prochain, pour arriver ainsi à Bordeaux à 4 heures de l'après-midi, et vous embarquer le lendemain matin.

Je vous envoie sous ce pli : 1° votre extrait de naissance, 2° la carte de l'hôtel Jean Vidart de Bordeaux, 3° l'adresse de mon frère Alexis Vigné de Buenos Aires qui sera chargé de vous recevoir.

Le jour de votre débarquement, un employé du gouvernement argentin viendra vous demander à bord du vapeur si vous allez à la campagne. Vous lui répondrez qu'oui et il vous mettra le sceau sur votre extrait de naissance que vous tiendrez à la main. Ensuite vous rencontrerez mon frère. Le paquet pour lui vous sera remis à Bordeaux par Monsieur Vidart qui ira vous recevoir à la gare.

Vous désirant un bon voyage et avec mes amitiés à Mr [?] votre beau-frère et votre soeur Dominica, recevez Monsieur mes plus cordiales salutations. Jean Vigné

Votre billet de passage vous sera remis à Bordeaux par Monsieur Vidart

**p. 455 Septiembre 7 de 1899. Señores Martín y Pedro Elgoyhen Chivilcoy**

Estimados amigos

Vengo con sentimiento anunciarles la triste noticia del fallecimiento de su querida y pobre buena madre Magdalena Elgoyhen que en paz descanse !!!

La hemos enterado con un día de merced el lunes 21 de agosto pasado, y aunque un día de gran ocupación para todo el mundo, hemos visto en el entierro la gente más selecta del pueblo y alrededores, muy [?]. Y como siempre se ha distinguido la juventud de Tardets en celebrar una misa bien cantada, ese día lo han hecho mejor que nunca.

Pobre buena mujer ! Días antes de morir me vino a la tienda una tarde pero me extraña que vini[ese?] por la parte de adelante y me preguntó si estaba muy ocupado. Le contesté que no y nos sentamos. Me dice : decidme vos Jouhane, vos que tienes conciencia de lo que hablas quieres decirme si nunca más vere de esos queridos hijos de América. Y yo por complacerla, le dije : U<sup>d</sup> los vera antes de mucho tiempo aquí y quizás en algunos [?].

Es inexplicable lo contento que se quedó y hablemos pero cuánto tiempo. Se acordó también de que [?] encargando a Joseph, que cuando ella se muera legara el vestido que aña Vigné le había regalado, pues [?] hermana la señora de [Botaut?] le mando el genero de un [?] en merino fino.

El día que ha fallecido era el que menos pensábamos pues aunque algo indispueta, hablada con serenidad y memoria inexplicables.

Tal vez era algo inspirada por la presencia de una hermana un poco más joven que ella que vive de rentas en Burdeos, que se encontrará aquí desde algunos días con su hija, yerno y dos hijitos que tienen pero la muerte no perdona !

José que de este tiempo a esta parte esta es envuelto en amargas penas, está muy delicado y [?] de teme por su salud, y cómo es probable que tengan que mandar sus poderes para las arreglas de familia, estoy a su disposición si en algo me consideran [util] Sean razonables con él y tenganle cuenta de las duras pruebas en que se ha encontrado [?] desde algunos años en esta parte.

De nada de eso me ha encargado el,[?] como amigo de toda la familia me hago un deber en lugar en recordarlo

A los cinco días de fallecer de su Sr madre iba escribirles la presente, pero apenas hecho este[?] sobre [?]enfermé, y aún estoy que no puedo [?] de sanarme.

Con recuerdos míos y de mi señora a sus familias, y en la espera de sus noticias, saludalos atentamente [?]

Juan Vigné

**P. 44 30 octobre 1913. Mademoiselle Marie Touan en el hotel Frances de Carrillat, Taudil F.C. sud Buenos Aires**

Steamer *Lutetia* via Bordeaux

Chère Marie

Par un de mes anciens protégés Monsieur Jean-Pierre Jaïmes dit Bordachar natif d'Aussurucq Garraibie et qui revient à Bahia-Blanca, après deux mois de séjour ici avec ses parents, je t'envoie les deux fromages que ta mère m'a chargée de te faire parvenir. Ils seront remis personnellement à Monsieur Louis Carrillat quartier Esmeralda n° 610 à Buenos Aires avec ordre de les garder à ta disposition. Tu voudras donc, les lui réclamer au plus tôt afin qu'ils ne s'égarant.

En même temps, je voudrais te prier de vouloir bien dire aux sœurs Etchemaité, natives de la maison Borthelle de Larrau, qui restent dans cet hôtel ou à proximité, que leur mère Félicie veuve Etchemaité leur renvoie deux fromages, dans la malle d'un garçon d'Etchebar nommé Michel Barcos (29 ans) qui va rejoindre un frère qui travaille chez leur oncle Don Juan Ibar Bajada colarada (Neuquen) mais il laissera ces deux fromages chez mon frère Alexis Vigné, rue Buen Orden n.º 299 Esquina Moreno à Buenos Aires. Engages-les donc à les faire réclamer au plus tôt et qu'elles en accusent réception à leur mère au plus vite. Merci d'avance (veuilles m'en parler dans ta prochaine).

Je pense que tu auras déjà su qu'après tant de peines, le plaisir qu'à éprouvé ta mère, dans le succès obtenus par ta sœur Jeanne dans ses derniers examens. Nous l'avons à Tardets pour quelques temps en remplacement de l'adjointe madame Caussade en congé.

Avec les amitiés de toute ma famille et dans l'espoir de tes bonnes nouvelles, reçois chère Marie l'affection de ton dévoué parrain.

Jean Vigné.

J'oubliais de te dire que les passagers Jaïmes et Barcos s'embarquent après demain à

Bordeaux sur le vapeur *Lutetia* Cie Sud Atlantique, qui fait la traversée pour la première fois.

### **p.91 Tardets le 1er octobre 1914. Mon cher oncle et parrain**

Vous serez étonné peut-être de voir que de Tardets Je vous écris paisiblement ces quelques lignes, tandis que le déclenchement européen que vous connaissez afflige à l'heure actuelle tant de peuples ! Ne soyez pas surpris car c'est un des premiers blessés de la campagne 1914 qui, en quelques mots vous racontera les péripéties inoubliables qu'il a traversées durant sept heures de combat seulement.

Vous n'ignorez pas sans doute que depuis 2 mois environ la France se trouve aux prises avec l'Allemagne peuple étrange dont certainement nous parviendrons à dompter la barbarie.

Dès les premiers jours de la mobilisation le 18<sup>e</sup> régiment de Pau, régiment auquel j'appartiens, fut transporté près de Toul dans l'Est de la France et par des étapes assez pénibles dont je ne vous raconterai pas les détails car cela me mènerait trop loin, nous nous rapprochâmes rapidement des lieux de combat. Nous passâmes quelques jours dans l'Est de la France sans prendre contact avec l'ennemi, puis, l'ordre étant donné de se rendre en Belgique pour résister à l'invasion des hordes « teutones » qui menaçaient la France de ce côté, nous partîmes directement vers la frontière belge nous la franchîmes à 50 km environ de là près d'une ville du nom de Charleroi nous dûmes livrer un combat des plus durs pour nous, si l'on se rapporte un peu aux conditions dans lesquelles nous avons dû nous défendre.

Le 22 juin au matin nous arrivâmes dans un petit village près de Charleroi. Après un repos de quelques heures nous nous mîmes à construire des tranchées jusqu'à l'entrée de la nuit. Vous pouvez bien penser mon cher parrain que ce jour-là nous étions bien tranquilles et l'on s'attendait bien peu à se battre le lendemain. Ma compagnie dormit dans les tranchées et votre serviteur eut à acquitter la noble tâche de sentinelle pendant une bonne partie de la nuit. Le 23 août au matin tout était encore calme, aucun ennemi de signalé dans les environs lorsque vers 11h, 4 hussards viennent porter le renseignement que les troupes ennemies en très grand nombre occupent un bois à 700 mètres devant nous. L'ordre nous est donné immédiatement de résister sur place jusqu'au dernier homme pour permettre la retraite en bon ordre des autres régiment appartenant au 18<sup>e</sup> Corps d'armée. L'ennemi étant à cet endroit bien supérieur en nombre, et de plus, occupant de fortes positions, il était inutile de sacrifier des régiments entiers pour n'aboutir à aucun résultat. Ainsi la tâche la plus dure incombait à 2 compagnies du 18<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> et ma compagnie. Nous dûmes résister dans les tranchées 4 heures durant, n'ayant avec nous que 2 batteries d'artillerie postés à environ 400 mètres derrière nous. Nous luttâmes énergiquement et songez mon cher parrain que le peu d'artillerie dont nous disposions faisait des ravages considérables. Des sections ennemies étaient décimées en un clin d'œil. Nos 75 firent merveille, et nous obus éclatant à 1 m de haut fauchaient tout ce qui se trouvait autour. L'artillerie ennemie répondait à la nôtre est munis de mitrailleuse les Allemands très nombreux, balayaient nos tranchées. Malheureusement aucune de nos mitrailleuses n'était là pour riposter et, si je vous disais que nous n'étions que 500 contre un ennemi puissant de peut-être 10 000 hommes, vous jugerez mon cher parrain de quelle énergie nous dûmes faire preuve. On se bâtit pendant 4h environ, puis avançant toujours malgré les grosses pertes qu'on leur infligeait les Allemands réussirent à nous envelopper en partie. L'ordre nous fut donné de nous replier en bon ordre. Pour lors plusieurs camarades étaient tombés à mes côtés morts ou blessés, mon camarade de droite frappé au cœur tomba ; celui de gauche atteint en plein front tomba également foudroyé. Je n'eus le temps que de les dépouiller de leurs valeurs et de les porter au capitaine. L'ordre arriva d'évacuer les tranchées car l'ennemi avec ses mitrailleuses était à 200 mètres de nous et nous prenait en enfilade dans les tranchées. Depuis 4 h de l'après-

midi jusque vers 6 h on se replia constamment, essayant d'échapper à l'ennemi, lorsque vers 6h30 me défendant contre une section ennemie (nous n'étions qu'une poignée d'hommes) je reçus une balle qui m'atteignit au bas gauche légèrement, une autre érafla mon képi et enfin la troisième vint me traverser le pied gauche me faisant 3 orifices dont l'un environ la grosseur d'une pièce de cent sous. Je crus d'abord que trois balles m'atteignirent au pied, mais plus tard j'appris que la même balle avait fait les trois orifices.

Sitôt blessé, j'essayais d'échapper à l'ennemi qui nous traquait, je n'eus le temps que de faire 50 mètres à cloche-pied, puis je tombais derrière une grande meule d'avoine où je restais inanimé pendant une demi-heure environ. Mes camarades continuaient à se battre, puis plus tard certains d'entre eux passant à mes côtés me virent blessé. Comme je perdais mon sang abondamment il me pensèrent là même puis me transportèrent dans une maison belge où je fus soigné par une dame + sa fille. Je n'étais qu'à 1km de la ligne de feu mais ne pouvant aller plus loin, je résolus de passer la nuit dans la maison. Le lendemain j'eus 2 émotions que je n'oublierai jamais.

La 1ere ce fut à l'aube du jour. Trois uhlands essayaient de forcer la porte d'entrée de la maison pour tout saccager, pendant près de 5 minutes il faisaient un tapage infernal. N'ayant pas à mon fusil, je ne pouvais songer à leur tirer dessus. Aussi attendais-je patiemment jusqu'au moment où un détachement français qui passait tout près, mit en fuite les uhlands. Je ne revis plus ces derniers et j'étais fort content.

Vers les 8h autre émotion. Au moment où la voiture d'ambulance vint nous prendre un hussard viens nous prévenir de fuir au plus vite car 2 pelotons et demi d'uhlands chargeaient sur l'ambulance et allaient nous faire prisonnier. Les uhlands n'étant plus qu'à 200 mètres de nous, dix hussards se mirent en ligne et payant d'audace chargèrent sur les uhlands qu'ils réussirent à mettre en fuite. Nous n'attendîmes pas la fin et nous déguerpîmes au plus vite.

Le même jour L'ambulance me transporta au-delà de La frontière dans un hôpital où je pus passer la nuit seulement. De là je fus évacué pour Elbeuf (près Rouen) où je restai dix jours. Puis on me fit rejoindre mon dépôt. On me trouva insuffisamment guéri, ce qui fait que je dus passer 15 jours de plus à Pau dans un hôpital temporaire. De Pau les docteurs m'ont expédié en congé de convalescence jusqu'au 23 octobre. Si à cette date je suis complètement remis je repartirai au feu avec le premier convoi de renfort.

Voilà mon cher parrain l'odyssée d'un jeune blessé qu'un heureux sort à favorisé jusqu'ici, et qui songez bien n'a pas encore envie de mourir. Le même sort me favorisera-t-il à l'avenir ? Je l'ignore. En tout cas le courage ne me fait pas défaut et certes si je dois me battre à nouveau je le ferai volontiers en bon français et en bon Basque notre devoir de français est pénible à l'heure actuelle mais faisable. Il s'agit de ne pas avoir peur et de savoir réagir contre toutes les difficultés que je rencontre. Mon cher parrain il est temps que je termine mon discours car je commence à devenir bavard.

Je suis très heureux d'apprendre que mon cousin Pedrito à eu gain de cause et que son acte a pu être considéré comme un cas de légitime défense. Nos plus sincères félicitations. Espérant vous lire sous peu et avec nos meilleures amitiés à toute votre famille, recevez cher oncle et parrain, le souvenir affectueux de votre neveu et filleul.

Jean-Alexis Vigné

p. 394 Via Lisbonne

**Enero 18 de 1915 Señor Dn Fernando Nicibar casa del señor Francisco Urrutia « La [Julia?] Estacion Iraola F.C.S. Buenos Ayres**

Estimado joven

En el seno de la presente le remito una carta de su señor padre, fechada en Ossas el 9 de septiembre último. En aquellos tiempos fue convenido con sus Padres, que yo me encargaria de dirigirle la carta haciéndole dos renglones particulares para mejor explicarle su situación, y como en aquella misma época empezó a venir muchos vascos de la República argentina para servir en esta conflagración europea convenimos otra vez con sus Padres que esperarían un tiempito, para ver si U<sup>d</sup> también venía, y viendo que la requisición francesa de ese país va terminandose ya, sin que U<sup>d</sup> haya venido, me pongo a hacer la carta que entonces podía haberla mandado si no fuese [?] que acabo de explicarla.

Cómo lo verá U<sup>d</sup> por la Carta adjunta de su señor Padre su hermano Estebe se casó hace unos meses con una muchacha de Echebar y en esta ocasión lo hicieron heredero (primatu sicien) reconociéndole como se acostumbraba en estas casas la cuarta parte más en los bienes y al poco tiempo a los recién casados se les ocurre de abandonar sus deberes de Ossas para venir a vivir en Tardets donde Estebe tiene hace poco tiempo una buena ocupación en la electricidad del señor Béguerie. Está bien que su hermano tenía esta buena ocupación y que podía seguir teniendo hasta más adelante, retirándose todas las noches a Ossas (mientras pudiera) como lo [hizo?] anteriormente, pero por hacer este simulacro [en tu poco tiempo?] podía haberlo hecho desde su principio sin comprometer a sus Padres, en los gastos elevados que han tenido que soportar inútilmente, primero los de hacerlo heredero, primu eguitia y luego los de deshacer (eta guero primajuren haousteco). Sus padres están muy disgustados con lo que les ha pasado con Estebe y como van envejeciendo bastante ruegan le quiere U<sup>d</sup> usted ayudarlos pecunariamente en lo que la sea posible pues le quedaria muy agradecidos. Las cuestiones con Estebe y señora los ha puesto muy atrazados en sus quehaceres porque los numerosos gastos ocasionados en esas circunstancias todos les ha recaído encima. Pobre gente !

Así que si U<sup>d</sup> tiene disposiciones de ayudarlos le indicó el banco comercial del [?] para mandarlos el giro pues yo soy corresponsal de dicho banco en estas alturas.

Por mi parte le aconsejo haga U<sup>d</sup> todo lo posible para sus buenos padres que son dignos de interés, y créame U<sup>d</sup> que el favor será muy [g..a?]

En espera de su pronta contestación y con afectuoso recuerdos de sus queridos padres saluda a U<sup>d</sup> atentamente su afmo amigo y [?]

Juan Vigné

(traite à envoyer à Tardets)

**p. 341. 2 janvier 1915. Messieurs Colson et C<sup>ie</sup> à Bordeaux**

Je vous confirme ma lettre du 1er et par la présente je viens vous prier de vouloir bien vous informer auprès de la Cie Sud Atlantique de l'arrivée à Buenos Aires du vapeur Flandres parti de Bordeaux le 12 décembre dernier. Également je vous prie d'y demander communication des listes des derniers vapeurs venu de Buenos Aires pour savoir si on y trouve Nicibar Arnaud (30 ans environ) comme venant pour servir à la guerre actuelle. Ce serait en 3e classe où tout au plus en 2<sup>e</sup> Int<sup>re</sup>. Si vous me trouviez pas ce nom dans les deux dernières arrivées, je vous prie de regarder dans les Suivantes. Le vapeur Pérou est-il de retour de B<sup>os</sup> Aires ?

Avec mes remerciements anticipés je vous prie d'agréer Monsieur mes bien sincères salutations. Jean Vigné

**p. 11 Vendredi 21 février 1919 10h du matin Monsieur Jean-Alexis Vigné sous-lieutenant  
69ème B.C.P.C.M. secteur postal 131**

Cher fils

Je te confirme ma lettre du 16 courant. Voilà 12 jours que tu es parti et jusqu'à ce moment nous n'avons pas reçu deux mots de ta part et cela nous paraît bien long.

Quoique je vais de mieux en mieux, ma santé se remet assez difficilement, mais je me soigne sans discontinuer. Les nouvelles depuis ton départ sont les suivantes :

Madame Hô[?] a été enterrée à Abense, lundi dernier. Cette semaine deux mauvaises nouvelles sont arrivées. Le Canonnier Gardy fils aîné du moulin de Sibas est mort dans un tamponnement de train à Verdun. Ses parents sont au désespoir. Un fils de Marianne Jeanto, charpentier marié avec la fille unique de Justo Palacios, est mort de la grippe dans un pays reconquis en Alsace. Les deux décès sont doublement regrettables, surtout après l'armistice, et puis parce qu'ils étaient à la veille de rentrer dans leurs foyers d'une manière définitive.

Avec les amitiés de toute la famille qui se porte bien reçoit l'affection de ton père

Jean Vigné

Grand-mère aussi va de mieux en mieux

**p. 338 19 juin 1919 Messieurs C. Colson à Bordeaux**

Je reçois en son temps votre honorée du 12e courant, et vous remercie de tous les détails qu'elle contient. Pour Buenos Aires j'aurais quelques passagers pour le mois de juillet prochain, et vous voudrez bien me tenir au courant des vapeurs en partance. Comme vous n'avez pas donné de suite au choix des couchettes que vous deviez réserver pour M<sup>lles</sup> Marie-Louise Larcamou et Marie-Louise Dufau sur le premier bateau partant de Bordeaux vers New York, veuillez le faire au plus tôt, afin que je puisse me faire payer, en me donnant les prix bruts et les prix net à moi S.V.P. Ces deux personnes ont dû se présenter deux fois au Consulat américain de Biarritz, le vice-consul se trouvant absent, et c'est pour cette raison que l'autorisation d'embarquement et de débarquement tarde un peu à venir mais elle arrivera à temps si une surprise quelconque arrivait, je vous le ferai savoir par dépêche. Sur le même bateau que ces deux jeunes filles, veuillez faire réserver une place, dans une des catégories quelconque de la seconde classe pour Monsieur Choy Joseph âgé de 47 ans née à Lannes canton d'Aramits Basse-Pyrénées. De Bordeaux à New York seulement. Il a toutes ces pièces en règle. C'est la même personne dont nous nous sommes entretenus, à mon dernier voyage chez vous et qui doit se rendre au Canada, mais lui-même se débrouillera pour son billet de chemin de fer depuis New York jusqu'à sa destination définitive. Où en est la grève des dockers ? Veuillez me répondre au plus tôt me donnant les prix de toutes ces places afin que je me fasse payer avec anticipation. Dans cette attente j'ai bien l'honneur de vous saluer.

Jean Vigné

**p. 342 19 juin 1919 Mademoiselle Marie-Louise Dufau Ordiarp**

Je suis un peu étonné de ne point recevoir de vos nouvelles ni de M<sup>lle</sup> Larcamou et que personne ne soit venu me voir mardi dernier à Mauléon. Le 11 juin courant, à L'ouverture de nos bureaux, je reçois une dépêche de votre fiancé ainsi conçue :

« Jeune fille vient-elle oui ou non ? » -Signé- Saltha bord du Rochambeau

Je répondis aussitôt comme Je suit:

Saltha bord du Rochambeau, Havre « Jeunes filles embarqueront premier bateau par Bordeaux » signé Jean Vigné.

Comme vos passages sont réservés sur le premier bateau partant de Bordeaux vers New York, et que votre silence prolongé me donne à penser, si quelque chose vous est arrivé, veuillez me sortir du doute par le plus prochain courrier, afin que le cas échéant, je puisse faire annuler vos passages. J'écris par ce même courrier à Mademoiselle Marie Louise Larcamou dans le même sens. A vous lire sous peu je vous prie de recevoir mes bien sincères salutations.

Jean Vigné

26 juin 1919 mademoiselle Marie-Louise Dufau maison Lastagaray à Ordiarp

J'ai le plaisir de vous faire savoir que J'ai obtenu pour vous et M<sup>lle</sup> Larcamou, une cabine à deux couchettes sur le vapeur Chicago qui est annoncé comme devant partir de Bordeaux le 7 juillet prochain, et les numéro 338 et 342 des couchettes vous sont attribués. Vous serez donc les deux toutes seules dans la cabine. la date de départ n'est pas encore tout à fait fixée, mais mardi prochain, j'en serais bien sûr. Mardi prochain, venez à Mauléon hôtel Bidegain pour une heure précise avec votre argent, pour faire le règlement définitif. J'écris par ce courrier à M<sup>lle</sup> Larcamou aussi. Espérant que vous viendrez à l'heure fixée sans faute, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

Jean Vigné

p. 396 3 juillet 1919 Mademoiselle Dufau Marie-Louise, maison Lestagaray à Ordiarp

Mon correspondant de Bordeaux me prévient que le départ du Chicago est retardé de quelques jours, la grève des dockers n'étant pas encore terminée. Il croit que ce sera pour le 12 courant, mais Il me préviendras par dépêche, dès que la date sera fixée, d'une manière définitive. Tenez-vous donc prête, pour quand vous recevrez mon dernier avis. J'écris en même temps à M<sup>lle</sup> Larcamou. dans cette attente j'ai bien l'honneur de vous saluer.

Jean Vigné

**p. 363 Tardets junio 25 de 1919 Señora Ana P. de Eliçagaray estación González-Chaves Buenos Aires F.C.S.**

Querida señora y amiga

Su estimada carta de fecha 15 de febrero de este mismo año me ha llegado con tres meses de atraso, y es con mucho placer que veo goza U<sup>d</sup> de una buena salud. Mil gracias de parte de toda mi familia y míos por las lindas palabras tan consoladoras en este momento tan crítico para nosotros. Si mi querida amiga es preciso creer que Dios no abandona a los suyos en los momentos tormentosos de estar triste vida, pues los ejemplos son muy grandes en nuestra familia y hasta ahora no nos queda más que dar gracias a Dios de habernos salvado nuestros dos queridos hijos tan buenos. Juancito mi hijo mayor está aún con su batallón en Alemania. Supongo que dentro de dos meses lo tendremos definitivamente con nosotros, pues la paz está firmada desde ayer, jusgue U<sup>d</sup> qué alegría hay en el mundo entero. Henrique está en Tierra Santa (Palestine) instruyendo las tropas Armenienses desde el 28 de marzo. Es officier como su hermano mayor. María Teresa me encarga a darle un millón de gracias por su muy fina y delicada atención para con ella, pues no tiene aún el corage de hacerlo ella misma. Delia está aún en el Lycée de Burdeos y en julio próximo pasará exámenes y después volverá a casa. Gracieuse está todavía en Tardets pero si Dios quiere, marchara elle tambien a concluir sus

estudios en octobre próximo. Ahora pasaré a otro tema. El 9 de este mes he tenido la desgracia de perder mi pobre padre[?] a la edad de 80 años. A tenido una muerte tan calma como su vida. Se ha muerto hablando sin agonía con todo su conocimiento. Ha sido un padre modelo y un hombre muy querido de todo el mundo. Mi pobre mamá se ha quedado muy penada, pues han vivido 60 años juntos. Mi esposo se ha compuesto un poco de su salud y me encarga de recordarlo con mucha simpatía para Ud. En espera de sus buenas noticias y con mil cariños de parte de toda mi familia para Ud. Reciba de mi parte un afectuoso abrazo de su amiga que verla desea

Juana Vigné

**p.499 20 dec. 1919 Monsieur Pierre Garat hôtel et restaurant once de setiembre, 2627 calle Bartalomé Mitre 2653 Buenos Ayres**

Carta abierta

Mon cher Garat

Je vous recommande les porteuses de la présente Melles Marie-Anne et Marie lagune de Barcus qui vont passer quelques jours dans votre hôtel, et je vous prie de vouloir bien les traiter en amies. Monsieur Bernard Aphenberho natif de Barcus qui demeure à Langineo territorio de Chubut, et un nommé Harislur natif de Larrau qui demeure à la Estacion Pincau F.C.P., viendront les recevoir chez vous. On leur a déjà écrit en leur donnant l'adresse de votre hôtel. en vous remerciant de tout ce que vous ferez en leur faveur, et avec nos amitiés à toute la famille, je vous prie de recevoir mes amicales salutations.

Jean Vigné

J'attends toujours la réponse à mes lettres de Me Marie [?] veuve de Fernando Lagarde et de Benito Pescadère, qui ne m'ont jamais répondu.

**p.62. 7 juillet 1921. Monsieur Ilharreguy dit Egurbide, rentier « Hôtel des balances » Pau**  
mon cher ami.

Je me permets de vous adresser la présente pour vous faire une recommandation.

Vous qui est en contact avec tant de familles américaines, voulez-vous être mon interprète auprès d'elles, pour leur faire mes offres de service, pour des passages, dont il pourraient avoir besoin, en toutes classes, et pour tous pays ?

Mes prix sont absolument les mêmes que dans les compagnies elles mêmes, mais avec cette différence que si les intéressés m'occupent à cela, c'est la compagnie qui me paie la commission.

Donc pour le client ça revient au même, puisque sans aucun préjudice au point de vue pécuniaire, il peut me faire gagner une commission avec désintéressement. En outre il serait bon que les clients sachent qu'ils ont intérêt à traiter avec moi, parce que je me trouve dans des conditions exceptionnelles pour leur faire obtenir des cabines bien situées au même prix de même que l'escompte qui s'impose pour les familles qui auraient besoin de 4 places ou plus, ainsi que pour les aller et retour. Avec la suppression de plusieurs bateaux qui ont été mis dans d'autres lignes, les départs de Bordeaux sont devenus plus espacés, et comme ceux qui restent dans la ligne se compléteront rapidement, j'engage les intéressés à prendre leurs précautions pour faire réserver leurs places avec tout l'anticipation possible, car ce sera le meilleur moyen d'être bien servi, et pour cela je suis ici à votre entière disposition. Sur votre demande je pourrai vous envoyer la liste des départs pour Bordeaux jusqu'au 31 décembre prochain, ainsi que de La

Lettres Jean Vigné

Pallice, Cherbourg, le Havre et de Marseille. Je vous remets ci-joint quelques cartes pour que vous puissiez les distribuer Entre vos plus intimes S.V.P. Avec mes sincères remerciements pour tout ce que vous ferez en ma faveur, et à titre de revanche si je puis vous être utile en quelque chose. Je vous prie de recevoir mes amicales salutations.

Jean Vigné

**p.404 31 mars 1923. A Monsieur Jean Larradaburu, chez Mr Pedro Iros[?]det et Cie, Restaurant « Eskual Echea » 1732 Calle Paraguay, Montevideo, Uruguay**

Ene Adisquide maitia

Confirmatzen deizu ene letera 23 février-ez eguina, eta ene egunko leteraren objeta duzu, zier jaquin erastia, Michel Laborde, zoure aita guiharraba, hil izan dela, orai dila amoust bat egun. Bere semia erretiatu zizun asquen egunetan Alçabéhéty-erat, eta haren etchen hil duzu.

Semiac berak khountatu ditadazut hereng[uen?] merkhatu eguna beitzen, eta ziek horrat phartitu gueroz espeinian ikhoussi[?] nahi izan zitadazut mintzatu zietzas, bena zalhe ahoua thapatu diot.

Beste berriagorrik ez izanez zier khountatzeko finitzen dit zien berri hounen esperantchan. Baratzen nizalarik, zien zerbutchari fidel

Jean Vigné

**p. 166.29 juillet 1924. Messieurs G. Colson et Cie Bordeaux**

Je vous remets sous ce pli, liste à une place aller et retour en deuxième intermédiaire sur *Alba* départ du 2 août prochain, pour le nommé Ascarateil Pierre (29 ans) destination Buenos Aires.

C'est un blessé de guerre qui a été déjà en Argentine par nos soins et qui revint pour faire son devoir. Il lui manque un œil, mais le consul argentin de Pau lui a promis de le mettre en règle.

Comme il habite Arette qui dépend d'Oloron, aujourd'hui il s'occupe d'arranger sa documentation, et demain il me remettra 500 francs d'arrhes, et vendredi matin il se présentera dans vos bureaux avec une de mes lettres, pour vous régler le solde et retirer son billet d'aller et retour.

J'espère que vous vous intéresserez à lui faire obtenir le meilleur escompte possible pour son billet d'aller et retour et sa validité. Vous voudrez bien me dire si les passagers embarqueront vendredi ou samedi est à quelle heure ?

Mardi dernier 22 du courant j'étais à Biarritz au consulat américain avec mes 6 clients, qui sont dans le cas d'exemptés, et quoique avec beaucoup de difficultés, avec cette nouvelle production de pièces, je crois que je parviendrai à les faire admettre, mais très péniblement. Quant aux autres ils n'en n'est même pas question. Dans l'espoir de vous lire, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

Jean Vigné

1 liste